

Denis du tiers qu'il avait dans la terre de *Chevrières*. Les religieux auxquels appartenait déjà un autre tiers du même domaine, cédèrent le tout, à la fin du quatorzième siècle, aux possesseurs de la dernière partie. Plus tard, cette terre dépendit du duché de *Fayel*.

La cure de *Chevrières*, sous le vocable de saint Georges, était conférée par l'évêque de Beauvais; c'est aujourd'hui une succursale qui comprend dans sa circonscription la commune d'*Houdancourt*.

L'église, de style gothique, a la forme d'une croix terminée en hémicycle du côté du chœur; celui-ci est bien éclairé par cinq grandes fenêtres formées chacune d'ogives geminées. Il y a d'assez beaux vitraux portant la date de 1545. La nef est fort longue, séparée des bas-côtés par de larges arcades ogives; ses voûtes n'ont pas été achevées; celles du chœur ont été reconstruites en 1788. Le portail remonte à 1672. Le clocher placé sur la nef, est recouvert d'ardoises, comme la plupart des clochers du pays. Tout l'édifice est vaste et élevé.

Le village a deux écarts ou hameaux, *le Marais*, ancien domaine seigneurial au Sud du chef-lieu, et *le Quesnoy* au Sud-Ouest.

La commune n'a pas de propriétés bâties, mais elle possède un marais communal contenant près de cent soixante hectares. Le cimetière qui entoure l'église, suffit à sa destination.

Le ruisseau de *Nancy* naît dans le marais de *Chevrières*, d'où il s'écoule vers la rivière d'Oise au Midi.

Il y a une foire le jour de Saint-Simon dans cette commune.

On y trouve un moulin à eau, un moulin à vent, une tourbière et une briqueterie.

*Contenance* : Terres labourables, 732 h. 61,15. — Jardins potagers, 15 h. 15,05. — Bois, 67 h. 94,55. — Vergers, terrains plantés, 1 h. 58,35. — Friches, 1 h. 06,80. — Marais, 157 h. 50,45. — Prés, 217 h. 06,35. — Jardins d'agrément, 1 h. 94,75. — Chemins, 30 h. 32,45. — Vignes, 8 h. 05. — Propriétés bâties, 7 h. 16,25. — Total, 1240 h. 41,15.

Distance d'*Estrées*, 9 k. — De Compiègne, 1 m. 4 k. — De Beauvais, 5 m. 3 k. — Marchés, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne. — Bureau de poste, Verberie. — Population, 853. — Nombre de maisons, 233. — Revenus communaux, 674 f. 63 c.

*ESTRÉES-SAINT-DENIS*, *Estrée*, *Estrez*, *Estrées-Franciade* en 1794 (*Estrata*), à la limite occidentale du canton, entre *Moyvillers* au Sud-Est, *Remy* à l'Est, *Francières* au Nord.

Le territoire d'*Estrées-Saint-Denis* est formé d'une plaine divisée de l'Est à l'Ouest par une faible dépression qui ne peut recevoir le nom de vallée; le chef-lieu, dépourvu de hameau, est assis dans

ce pli de terrain ; il n'y a pas d'eau courante dans l'étendue de la commune.

L'origine d'*Estrées* est sans doute fort reculée. Très-anciennement on désignait ainsi les lieux habités placés sur le trajet des voies romaines que l'on appelait *Strata*, et qu'on nomma dans le moyen âge Chaussées-Brunehaut. Une route de cette espèce, ou du moins un chemin fort-ancien partant de Meaux, et passant à Crépy-en-Valois et près de Verberie, traversait *Estrées-Saint-Denis*, se dirigeant ensuite vers la Picardie ; on reconnaît encore entre *Moyvillers* et *Estrées* l'emplacement de ce chemin qui pouvait être un des embranchemens de la grande voie romaine, construite sous la domination d'Agrippa, depuis Lyon jusqu'au *Portus Gessoriacus* sur l'Océan. On trouve aux environs d'*Estrées* et jusque dans le bourg, des médailles, des tuiles et des poteries romaines ; ces débris sont même tellement abondans, qu'on pourrait penser qu'il y a eu sur ce point un de ces établissemens nommés *Castra stativa*, que les armées romaines formaient pour contenir les peuples nouvellement conquis ; on sait que ces sortes de camps étaient assez multipliés dans la Picardie et dans le Soissonnais ; cependant on ne retrouve à *Estrées* aucune trace des boulevards qui en déterminaient l'enceinte ; mais l'accumulation de restes d'origine romaine dans ce lieu, n'en est pas moins un fait digne de remarque, et propre à signaler la haute antiquité de sa fondation.

La cure d'*Estrées-Saint-Denis* était conférée par le chapitre de l'église cathédrale de Beauvais ; les moines de Saint-Denis en France avaient de grandes propriétés dans cette paroisse qui dut sans doute à cette circonstance le choix de son patron.

Le bourg, car il y avait un marché autrefois, est divisé en deux parties : l'une plus ancienne autour de l'église, formée de rues étroites, sinueuses, malpropres ; l'autre à l'Ouest de la première, bâtie sur les deux côtés de la route de Flandre, depuis l'établissement de cette route, et remarquable par ses maisons mieux construites et de plus belle apparence.

L'église d'*Estrées* est allongée, terminée par un chœur arrondi, garnie de bas-côtés au Nord seulement. A l'extérieur, le côté Sud de la nef présente des restes d'architecture romane ; on y remarque une corniche supportée par des modillons figurés et entremêlés de contre-corbeaux. Il y a aussi une porte en plein cintre ornée de têtes de clous et de colonnettes.

On voit au-dessus du portail une fenêtre plein cintre à moitié bouchée, divisée par une petite colonne. Il y a sur le côté Sud de l'église des commencemens, ou si l'on veut, des restes d'autres constructions ayant les caractères du onzième siècle.

Le chœur est gothique, élevé, voûté, garni de boiseries; pavé en dalles; les bas-côtés appartiennent à la même époque de construction.

La nef est lambrissée; le clocher qui est gros, carré, mais sans flèche, s'élève au-dessus du portail.

On remarque derrière l'autel un tableau en tapisseries représentant l'adoration des Mages.

La cure d'*Estrées* était placée, dit-on, sous la juridiction de celle de *Moyvillers*.

La route royale de Paris à Lille, dite route de Flandre, traverse dans la direction du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Ouest, le bourg d'*Estrées-Saint-Denis* dont elle a déterminé l'agrandissement.

La commune possède un presbytère et une maison d'école. Le cimetière transféré hors du village en 1790, est établi à deux cents mètres au Nord des habitations.

Il y a deux moulins à vent, une sablonnière, une tuilerie à *Estrées*. On fabrique beaucoup de toiles de chanvre dans ce bourg; on y fait aussi des cordes de tille. On y trouve un commerce par entrepôt de chevaux et de vaches flamandes.

*Contenance* : Terres labourables, 736 h. 60,50. — Jardins potagers, 6 h. 19,50. — Bois, 7 h. 07,90. — Vergers, terrains plantés, 24 h. 56,88. — Friches, 0 h. 55,70. — Prés, 1 h. 60,75. — Chemins, 21 h. 95,55. — Propriétés bâties, 9 h. 45,92. — Total, 807 h. 82,50.

Distance de Compiègne, 1 m. 6 k. — De Beauvais, 5 m. — Marchés, Pont-Sainte-Maxence, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 1308. — Nombre de maisons, 303. — Revenus communaux, 362 f. 75 c.

FAYEL, le *Fayel*, *Faiel*, le *Fay* (*Fayellum*), entre *Canly* au Nord, *Longueil* à l'Est et au Sud, *Chevrières* et *Grandfresnoy* à l'Ouest.

Le petit territoire de *Fayel* est formé d'une plaine légèrement inclinée du Midi vers le Nord; il est entièrement dépourvu d'eau courante : le village est au centre.

Le domaine de *Fayel*, chef-lieu d'une seigneurie considérable, était au septième siècle, une simple dépendance du palais de Verberie. Il en fut démembré à l'époque de la fondation du prieuré de *Rivecourt* par le roi Childebert III. Les ravages des Normands obligèrent bientôt les moines de Saint-Vandrille, propriétaires de *Rivecourt*, à placer leur maison et les lieux voisins sous la sauvegarde des seigneurs de Pierrefonds; ceux-ci envoyèrent dans le pays un chevalier pour lequel les religieux constituèrent un fief spécial.